

Montigny

notre commune



Centre-ville
**La maison
du projet est
ouverte !**



2 Quartier Lalanne
La première phase des travaux s'achève

10 Événement
Cap sur le salon du cadre de vie !

12 Humour
Le Pica Show bientôt à Picasso



SOMMAIRE

2

➤ AMÉNAGEMENTS

4, 5

➤ RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois de mars

6

➤ BIODIVERSITÉ

Les chenilles processionnaires de retour

7

➤ ACTUALITÉS

La maison du projet a ouvert ses portes

8, 10

➤ DOSSIER

Pour une ville plus propre, le salon du cadre de vie se prépare !

11

➤ ACTUALITÉS

Renforcer la cohésion numérique

12

➤ ÇA BOUGE

Rencontre avec Nam-Nam, exposition à l'espace Corot, agenda

13

➤ HISTOIRE

Il était une fois... le quartier Lalanne

14

➤ TRIBUNES

15

➤ A SAVOIR

Hommage à Jean Mauvoisin, demande de passeports, élagage des arbres...

N° 386 Avril 2023

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,

Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication,

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny et Hafid labassen, conseiller municipal délégué à la propreté des espaces publics et à l'entretien des espaces verts, les sociétés Fayolle et Verte Entreprise, ont participé avec les habitants à la plantation des nouveaux cerisiers du Japon, rue Simone Eiffes.



120 arbustes sont en cours de plantation dans le quartier.

ACTUALITÉS AMÉNAGEMENTS

Rue Simone Eiffes Fin des travaux et plantations avec les habitants

A l'occasion de la fin des travaux de rénovation de la rue Simone-Eiffes, les habitants du quartier Lalanne ont été conviés, le 25 mars dernier, à venir participer à la plantation des nouveaux arbres et arbustes qui participeront à l'embellissement de leur cadre de vie. En tout, 75 arbres sont replantés dans le quartier pour remplacer les platanes malades, dont 35 au printemps et le reste en novembre prochain. Parmi les essences d'arbres plantées : des cerisiers du Japon, gainiers du Canada, copalmes d'Amérique ou encore des féviers d'Amérique dorés. Des arbustes (lauriers du Portugal, abélías, escallonias, laurustinus...) et 1492m² de pelouse sont également en cours de plantation.



Des plantes aromatiques ont été offertes par la mairie.

La rue Launay terminée fin mai

Du côté des travaux de voirie, la requalification de la rue Simone-Eiffes est désormais terminée. En complément de l'enfouissement des réseaux aériens, de la rénovation de la chaussée et des trottoirs, 17 places de stationnement ont été aménagées ainsi que deux places pour les motos. Trois places accessibles aux personnes à mobilité réduite ont également été créées, dont deux rue Serge-Launay et une rue Simone-Eiffes. Il ne reste plus que, d'ici la fin avril, l'installation de potelets et de barrières de sécurisation, de supports de vélo, de corbeilles publiques et de la signalisation. Les travaux de requalification de la rue Serge-Launay se poursuivent désormais pour s'achever à la fin du mois de mai prochain. A l'occasion de ces travaux, une déviation est mise en place en fonction de l'avancée des travaux, par la rue des Longues-Raies, le boulevard Victor-Bordier, la rue Claude-Duhamel ou encore par la rue Simone-Eiffes. **La deuxième phase du programme de rénovation du quartier concernera les rues Claude-Duhamel et Lucien Boxstaël, à partir de la fin août 2023.**



Rénovation du réseau d'eau

La rue du Panorama sera fermée de 8h00 à 16h30 à la circulation les 18 et 19 avril prochains pour des travaux de branchement d'eau potable réalisés par Véolia au n° 20 de la rue. La rue du Haut-des-Taignies sera également barrée à partir du 17 avril pendant 15 jours, de 8h à 17h, le temps de l'installation d'un branchement d'assainissement.

Coupages d'électricité

Enedis nous informe que des travaux sur le réseau de distribution auront lieu :

Mardi 25 avril prochain, de 9h à 15h, avenue Aristide Maillol et au 66 rue Anatole France ;

Jeudi 11 mai prochain de 9h à 15h. Une ou plusieurs coupures pourront avoir lieu aux adresses suivantes : 3 au 9, 4 au 10 allée Corot ; 17 au 37, 41, 8, 14 au 44, 29B, 27B, 25B, 35B avenue des Fauvettes ; 13 Avenue des Clairs Chênes ; 31, 39 Avenue des Fauvettes ; 19 au 23, 22 au 28 allée Watteau ; 11, 27 av des Clairs Chênes. Enedis recommande de débrancher les appareils sensibles par précaution pendant le créneau indiqué.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

POUR UN CADRE DE VIE ENCORE PLUS VERT

C'est avec une immense joie que la Municipalité a ouvert la Maison du Projet du centre-ville ce samedi 25 mars. Cette ouverture marque une nouvelle étape dans le projet de transformation du boulevard Victor-Bordier.

L'actuel boulevard (RD14) est révélateur d'une époque où les cellules commerciales, enfilades de boîtes à chaussures, comprenaient de grands parkings pour attirer une clientèle qui venait aussi de loin. En périphérie des habitations, cette zone commerciale a été peu à peu rattrapée par l'évolution de la ville mais aussi par celle du fonctionnement du commerce en France (essor du e-commerce...) entraînant une baisse de son attractivité.

Cela fait plus de dix ans que la Commune travaille à l'évolution de ce morceau de ville. Aujourd'hui la prise de conscience est réelle : le sujet des entrées de ville commerciales est devenu un enjeu national. En ce sens, nous avons quelques années de recul et notre projet peut servir d'exemple à d'autres villes en France. Transformer un boulevard urbain commercial en un vrai quartier de vies mêlant du logement, toujours du commerce (à la fois des grandes enseignes mais aussi des commerces de proximité comme des bars, restaurants, boulangeries, épiceries, magasins de vêtement...) mais aussi des locaux d'activités, associatifs, médicaux, des services au public... pour créer un vrai centre-ville dont la Commune est malheureusement dépourvue aujourd'hui.

Depuis plusieurs années, vous avez été interrogés sur ce projet notamment à l'Atelier, ouvert en 2019. Avec vous, l'objectif est bien de créer un quartier plus vert, plus agréable, plus fonctionnel avec des espaces publics et des espaces verts plus nombreux. Un vrai coup de neuf !

Les partenariats que nous avons su nouer avec l'État, avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France mais aussi plus récemment avec Frey, foncière commerciale à rayonnement national et international, permettent aujourd'hui de rendre opérationnelle cette volonté de mutation du boulevard Bordier. Je vous invite à passer par la Maison du Projet pour en savoir plus sur les opérations qui démarreront dans les prochains mois et sur la nouvelle école qui prendra place sur le boulevard.

Non loin de là, j'ai aussi été heureux de participer le samedi 25 mars avec les habitants du quartier Lalanne aux premières plantations de la rue Simone-Eiffes. Après de longs mois de chantier, la rue préfigure l'aménagement global du quartier. Un investissement important pour la Ville.

Vous le voyez, le cadre de vie reste bien l'une des priorités de la Municipalité. Aussi, je vous convie nombreux à participer à la deuxième édition du Salon du cadre de vie qui aura lieu le samedi 15 avril à partir de 11h00 sur le parvis Picasso.

A très bientôt !

RETOUR EN IMAGES



Une belle journée pour l'escrime ignymontaine

Le challenge annuel de la Ville de Montigny, organisé dimanche 12 mars par la Riposte ignymontaine, a réuni une quarantaine d'escrimeurs du département dont 14 Ignymontains. Lesquels ont signé de très bons résultats. A l'image de Justine qui termine 1^{ère} des M9 Filles, Kimberley 2^e, suivie de Stella et Irina 3^e ex-aequo. Prochaine échéance importante pour le club : le 14 mai, avec le championnat départemental au Plessis-Bouchard.



Arrachage interdit !

Avez-vous vu les centaines de narcisses qui ont fleuri partout en ville, notamment dans le parc Launay ? Si vous vous y promenez, en plus de ces fleurs sauvages, vous pourrez aussi y voir des centaines de jacinthes et autres crocus plantés par le service des espaces verts cet hiver. Il est bien évidemment interdit de cueillir ou d'arracher ces fleurs qui participent à l'amélioration du cadre de vie.



Simone Veil bouleverse Picasso

Cristiana Reali, nominée aux Molières en 2022, a incarné une Simone Veil époustouflante, vendredi 10 mars, au Centre culturel Picasso. Un hommage aux combats de cette femme politique française, notamment celui qui lui a permis de faire adopter la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse, organisé dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.



Caroline Vigneaux plaide la cause des femmes

L'humoriste Caroline Vigneaux est revenue à Montigny plaider un « féminisme optimisme », lors de la projection de son film Flashback, le 7 mars dernier au Centre culturel. Elle a ensuite passé près d'une heure à répondre aux nombreuses questions des Ignymontain(e)s présent(e)s, sur son engagement et les coulisses de son premier film.



Les maternelles sensibilisées au théâtre

360 élèves ignymontains, en classes de maternelle, ainsi que l'IME, ont participé à 16 ateliers artistiques avec la compagnie du Porte-Voix. L'objectif : les préparer à assister pour la première fois à un spectacle dans un théâtre. Ils ont ainsi participé à des exercices autour des thèmes de la nature, des animaux, des sons. Des thèmes repris dans le spectacle KOOM qui leur a ensuite été réservé, les 16 et 17 mars dernier au Centre culturel Picasso.



Times Square à Picasso

Un décor unique, Guillaume de Tonquédec en comédien grincheux... *Times Square* a séduit le Centre culturel Picasso samedi 25 mars.



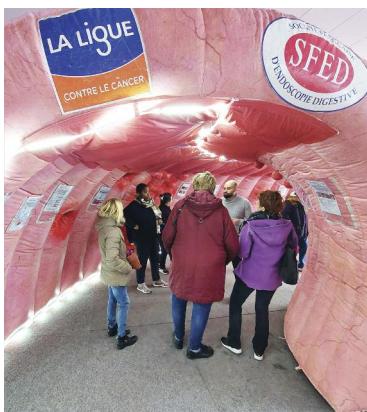
Médailles du travail

Près d'une centaine d'Ignymontain(e)s salarié(e)s du privé, et d'agents de la Ville, ont reçu leur diplôme d'honneur du travail récompensant au moins 20 ans d'activité. La cérémonie, organisée le 24 mars dernier à l'Hôtel-de-Ville, s'est déroulée en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny et de Jacqueline Huchin, adjointe au personnel et aux finances. Une occasion de valoriser le travail fourni mais aussi le service public.



Montigny se mobilise contre le cancer du colon

A l'occasion de Mars bleu, mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, un colon géant a été installé Espace Nelson-Mandela samedi 18 mars, en partenariat avec la Ligue contre le cancer du Val d'Oise et le CRCDC (centre régional de coordination des dépistages des cancers) d'Ile-de-France. Plusieurs dizaines Ignymontain(e)s ont ainsi été sensibilisées à l'importance du dépistage à partir de 50 ans. La conférence « la santé dans son assiette », animée par l'expert en nutrition santé Pierre Joyeau, a réuni plus de cinquante personnes, en présence de Monique Lamoureux, adjointe aux affaires sociales, aux solidarités, à la prévention santé et à la lutte contre les violences intrafamiliales.



La crèche familiale favorise l'éveil des tout-petits

Quatre fois par semaine de 9h à 11h, les assistantes maternelles de la Ville se retrouvent pour mener des « éveils jeux ». Lors de ces accueils, l'éducatrice effectue des activités avec les enfants et des jeux libres. L'objectif : favoriser l'éveil et les interactions avec les enfants.





Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).



NATURE & PAYSAGE



Les chenilles processionnaires sont de retour

Avec le redoux du printemps, les chenilles processionnaires, qui colonisent surtout les pins mais aussi les chênes, quittent leurs arbres de plus en plus tôt. Utiles à l'équilibre des écosystèmes, ces lépidoptères très urticants nécessitent une vigilance particulière.

Elles se déplacent en file indienne, mesurent jusqu'à 40 mm et arborent de longs poils urticants et allergènes. Les chenilles processionnaires sont des insectes que l'on rencontre au printemps et en été, sur les chênes et les pins. Elles tissent des nids de soie sur les branches des arbres qui forment de gros cocons blancs. Au printemps, elles quittent leur nid, en procession, pour regagner le sol dans lequel elles s'enfouissent afin de se transformer en chrysalide puis en papillon. Problème : les poils de ces chenilles représentent une menace pour la santé humaine mais aussi animaux domestiques. Leur contact, favorisé sous l'effet du vent, peut provoquer des irritations respiratoires, des éruptions cutanées, des démangeaisons, des conjonctivites et, chez les animaux, une inflammation des muqueuses. « Ces chenilles sont également une menace pour les arbres », souligne Myriam Filali, cheffe de projet paysage et environnement à la mairie de Montigny, « elles se nourrissent des feuilles de chêne et des aiguilles de pin, ce qui fragilise les espèces ».



Une lutte collective

Le service des espaces verts a repéré la présence de larves de processionnaires du pin, notamment Promenade des Impressionnistes. La chenille processionnaire du chêne est encore plus présente sur le territoire communal, essentiellement dans les espaces boisés. Pour anticiper et limiter sa présence, la Ville a mis en place plusieurs moyens de lutte, parmi lesquels : la mise en place de nichoirs à mésanges qui sont des prédateurs naturels des chenilles ; l'enlèvement des nids qui sont ensuite brûlés ; et, lorsque les nids sont difficilement atteignables, les agents mettront en place des éco-pièges sur les troncs pour capturer les chenilles au moment de la descente. Une opération de lutte avec un insecticide biologique se déroulera également au mois d'avril, ciblant les chenilles processionnaires du chêne. Chacun peut agir à son niveau en installant des nichoirs à mésanges, en faisant appel à un professionnel pour couper les branches infestées et, pour les propriétaires de jardins, en installant des éco-pièges.

7 CONSEILS POUR SE PRÉMUNIR

- Ne pas s'approcher ou toucher les nids et les chenilles.
- Ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids.
- Porter des vêtements couvrants.
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade.
- En cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements.
- Éviter de faire sécher son linge à côté des arbres infestés.
- Bien se laver les mains.

EN CAS DE CONTACT, RINCEZ ABONDAMMENT. SI LES SYMPTÔMES PERSISTENT, CONSULTEZ UN MÉDECIN.





Jean-Noël Carpentier, maire et Montigny et Philippe Malizard, sous-préfet d'Argenteuil, à la maison du projet.

Centre-ville

OUVERTURE RÉUSSIE POUR LA MAISON DU PROJET !

Plus d'une centaine d'habitants sont venus découvrir les perspectives du futur centre-ville de Montigny, samedi 25 mars, à l'occasion de l'ouverture de la Maison du projet, au 85 boulevard Victor-Bordier. « *Cela fait 10 ans que nous travaillons sur ce projet* », a rappelé Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, « *notre objectif est de transformer ce boulevard commercial disgracieux, en un vrai quartier de vie, avec à la fois des logements mais aussi du commerce de proximité en pied d'immeuble, de nouveaux services, des locaux associatifs... Bref, créer un vrai centre-ville que nous n'avons pas aujourd'hui à Montigny* ». Présent pour l'occasion, Philippe Malizard, sous-préfet d'Argenteuil, a tenu à souligner le soutien de l'Etat sur ce projet : « *Ce projet est un très bon exemple au plan national d'amélioration des périphéries urbaines, avec des habitants qui vivront au-dessus de commerces de proximité, entourés d'espaces verts. Je suis convaincu que le centre-ville de Montigny aura une valeur pédagogique.* » Les Ignymontains ont pu poser leurs questions au service de l'urbanisme. Parmi les points qui ont été rappelés : la hauteur des immeubles n'excédera pas 5 étages, conformément au Plan local de l'urbanisme (PLU) ; il y a toujours du stationnement

en surface aux abords du boulevard Victor-Bordier sur la contre-allée qui sera créée. Dans le contexte de la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), la Ville souhaite également limiter l'emprise des parkings en mutualisant ceux des grandes enseignes ; les mobilités douces (vélos, trottinettes...) seront intégrées au nord et au sud du projet ; les travaux se feront par étape, jusqu'en 2030, sur site fermé et donc sans impact négatif sur la RD14.

Venez poser vos questions !

Vous n'avez pas pu être présent lors de l'ouverture de la maison du projet centre-ville ? Ce lieu d'échanges et d'informations reste accessible chaque 1^{er} vendredi du mois et le 2^e samedi du mois, au 85 boulevard Victor-Bordier (en face du cinéma Mégarama). Prochains jours d'ouverture : vendredi 7 avril et samedi 15 avril (en raison du week-end de Pâques). N'hésitez pas à vous y rendre !

C'est vous qui le dites !



LOÏCKA ET LOUIS

Habitants du quartier Van Gogh

« Nous connaissons le projet dans les grandes lignes mais pas son agencement. Nous avons beaucoup de questions. Ce qui nous est présenté nous semble très bien. Nous espérons que tout va bien vieillir ensuite mais sur le papier, ça fait envie ! »



JEAN-PHILIPPE

Habitant du quartier Lalanne

« Ce projet manquait ! Quand nous nous sommes installés à Montigny, tous nos critères étaient satisfaits sauf celui-ci. Si demain, des commerces de bouche s'installent, ainsi qu'un vrai boulanger-pâtisseries et un boucher par exemple, ce sera super. Il y a déjà beaucoup de grands magasins, je suis prêt à payer un peu plus cher si nous avons de petits commerçants. »



ANNETTE

Habitante du quartier République

« Nous sommes séduits par le projet, les espaces verts qu'il intègre notamment, nous avons beaucoup de chance. Nous étions inquiets de savoir si le boulevard Victor-Bordier allait rester en deux fois deux voies, on nous a répondu que oui, ce qui nous rassure ! »

→ À VENIR...

Retrouvez dans le prochain magazine municipal toutes les informations sur le futur groupe scolaire boulevard Victor-Bordier.

Cours de bricolage à l'école Cézanne

Ce mardi 21 mars après-midi, les CM2 de Aude Véry découpent, poncent, scient, collent... Pendant près de deux heures, ils s'initient aux joies du bricolage au cours d'un atelier impulsé et encadré par une équipe de Leroy Merlin Montigny : « *habituellement, ces animations ont lieu dans le magasin. Dans le cadre du challenge local Impact positif, lancé en 2022 par l'enseigne, les magasins doivent proposer des initiatives pour initier au bricolage et valoriser l'engagement des collaborateurs. Le matériel est fourni par le magasin. C'est du matériel de récupération* », témoigne Sandra Hewark chef de projet. L'objectif du jour ? La réalisation d'une lampe articulée. En un rien de temps, avec un maximum d'écoute, de concentration et de dextérité, l'objet prend forme. Les 26 élèves sont tous repartis avec leur lampe, fabriquée de leurs propres mains.



Ayons les bons réflexes pour une Ville plus propre !



Entre les déchets à même le sol et certains trottoirs pris pour des déchetteries, la Ville en a ras le sac des incivilités à répétition d'une minorité d'habitants. Et si tous ensemble, avec quelques efforts et un peu de bon sens, nous respectons ces 4 gestes du quotidien ? Vous verrez, ça change la vi(II)e !



→ Ramasser les crottes de son chien

Vous possédez un chien ? C'est à vous de ramasser les déjections de votre animal. Vous n'avez pas d'excuse de ne pas le faire : **la Ville a installé**

62 distributeurs de sacs à déjections canines. Ils permettent aux propriétaires d'animaux de ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes. Vous pouvez également vous munir d'un petit sachet ou d'un distributeur de sacs... Il en existe qui se glissent dans une poche ! Pour rappel, le non ramassage des déjections canines fait encourir à son maître une amende de 68€. Par ailleurs, la Ville est régulièrement confrontée à des attaques de chiens sur les troncs d'arbre. Ce problème n'est pas anodin : l'application de cicatrisant sur les arbres, quand il est encore possible de les sauver, coûte très cher à la collectivité !

Si vous êtes témoins de dégradation, merci de contacter la police municipale au 01 30 26 30 82.



→ Cesser de nourrir les pigeons et autres nuisibles

Jeter du pain ou d'autres nourritures par terre ou par les fenêtres... **Cette pratique ne fait que favoriser la prolifération des pigeons et des rats** qui finissent par envahir notre ville et à créer des nuisances importantes. L'interdiction de nourrir les pigeons vaut aussi bien dans un espace public, un square ou un grand espace vert par exemple, que dans les espaces privés. De ce fait, elle vaut aussi bien dans un jardin privatif que sur les bords d'un balcon. Il faut aussi veiller à ce que vos conteneurs poubelles soient bien fermés et hermétiques, notamment au fond des bacs afin d'éviter que les nuisibles ne s'y introduisent.



→ Ne pas abandonner ses déchets ni les déposer au pied des bornes enterrées

La Ville s'est engagée dans une lutte sans relâche contre les dépôts sauvages. Les déchets enlaidissent nos rues et ont des conséquences sanitaires néfastes à courts et longs termes (rongeurs, maladies, pollutions...). Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. Ces actes sont sanctionnés par la police municipale. L'amende est de 68€. Important et c'est écrit en gros sur les bornes enterrées de la commune : **seuls les sacs de 50 litres ou moins y rentrent.** Et si vous souhaitez aller plus loin en compostant vos déchets organiques, sachez que le syndicat Emeraude va bientôt lancer en partenariat avec la Ville une expérimentation de composteurs collectifs pour les bio-déchets.



→ Ne pas jeter ses déchets verts n'importe où ni n'importe comment

Les déchets verts sont les déchets issus de jardin : pelouse, branchages, branches, mauvaises herbes, plantes, tronc, souches, arbres, feuilles mortes... Ils ne sont ni des ordures ménagères ni des encombrants. Ils ne doivent donc pas être déposés dans les bacs ordures ménagères et encore moins à la collecte des encombrants. Il est également interdit de les brûler. **Du 13 mars au 27 novembre 2023, pour les pavillons, la collecte s'effectue tous les lundis matins. Un bac est spécialement prévu pour les végétaux.**

DES INCIVILITÉS QUI COUTENT CHER

Chaque année, plus de 2500m³ de déchets sont ramassés par les agents municipaux qui, à la place, pourraient se consacrer à d'autres tâches d'embellissement. Ces incivilités coûtent cher à la collectivité. Chaque année Montigny consacre quelque 800 000 euros à la propreté de ses rues (charges de personnels incluses). Pour mener à bien cette mission, 12 agents de la Ville sont mobilisés du lundi au vendredi.



Le service Propreté œuvre au quotidien pour rendre la ville plus propre.

SENSIBILISATION

La famille des super-héros de la propreté s'agrandit !



Chacun a le pouvoir de changer la ville !

Pour sensibiliser positivement les habitants à la problématique des déchets sauvages, la Ville a lancé en 2021 une campagne d'information mettant en scène les habitants sous la forme de super-héros rigolos et colorés. Deux nouvelles affiches, que vous découvrirez prochainement dans les rues, viennent compléter le dispositif pour s'attaquer à deux problématiques : les jets par les fenêtres et les dépôts de déchets au pied des bornes enterrées. Ensemble, rendons la ville plus propre !

Un 2^e salon du cadre de vie !

La Ville et ses partenaires organisent ce samedi 15 avril, de 11h à 17h, la deuxième édition du salon du cadre de vie.



Et pour l'occasion le marché de Montigny restera ouvert jusqu'à 17h au lieu de 13h. Au total, une vingtaine de stands sera installée parvis Picasso. Des conseils de professionnels seront également proposés aux visiteurs pour économiser leurs charges courantes, adapter leur logement ou encore améliorer leur cadre de vie (Veolia, apiculteur, Soliha, Engie). Des échanges avec les services de la Ville (espace verts, culture, police municipale, propreté, urbanisme) permettront de se renseigner sur les différentes aides que la Ville propose. Tout au long de la journée, des animations rythmeront le salon. Des ateliers seront aussi proposés : fabrication des produits ménagers, de maisons pour hérissons, de nichoirs à oiseaux ainsi que de petits hôtels à insectes pour les balcons. Enfin, il sera proposé des jeux avec des questions sur la Ville. Sur place aussi, une buvette et une vente d'objets seront proposées par l'association Force T au profit du Téléthon. La Mission Locale, quant à elle, proposera une boutique éphémère avec des ventes de vêtements de seconde main.



Questions à Diénabou Kouyaté

conseillère municipale déléguée aux relations avec les bailleurs sociaux, pour l'amélioration du cadre de vie des habitants

La Ville organise son deuxième salon du cadre de vie, quel message souhaitez-vous faire passer le 15 avril prochain ?

La Ville est globalement très propre et agréable mais il reste quelques endroits où des efforts sont encore à fournir. Nous souhaitons qu'il y ait une véritable prise de conscience. Nous travaillons depuis plusieurs années avec les différents acteurs locaux (bailleurs, associations, services municipaux, entreprise) à l'amélioration du cadre de vie. Mais nous ne pouvons pas agir seul. Nous voulons collectivement combattre les incivilités qui mettent à mal tous nos efforts, améliorer la gestion des espaces, anticiper la transition climatique et favoriser la participation des habitants à leur bien-vivre. Les Ignymontains doivent s'engager pleinement dans cette démarche.

Quelle est votre politique en terme d'amélioration du cadre de vie ?

Il faut changer nos habitudes pour améliorer notre cadre de vie. A Montigny, nous avons la chance de vivre dans une ville verte avec plus de 55 hectares de surfaces végétalisées. Accéder facilement à un espace de verdure est un atout dans les villes. Notre politique a toujours été axée sur la nature, l'environnement et l'écologie et nous continuerons dans ce sens. Avec de petits gestes du quotidien, un respect mutuel et des règles de bon sens, chacun peut rendre la ville encore plus agréable.

4 CHOSES À SAVOIR SUR LES DÉCHETS DANS LA NATURE

UNE BOUTEILLE EN PLASTIQUE

met environ 500 ans à disparaître dans le sol.



LE VERRE ET LE POLYSTYRÈNE

mettront plusieurs millions d'années avant de se dégrader totalement.



UN MÉGOT DE CIGARETTE

se dégradera en 1 an, un chewing-gum restera 5 ans.



UNE GANETTE EN ALUMINIUM

met environ 150 ans à disparaître.

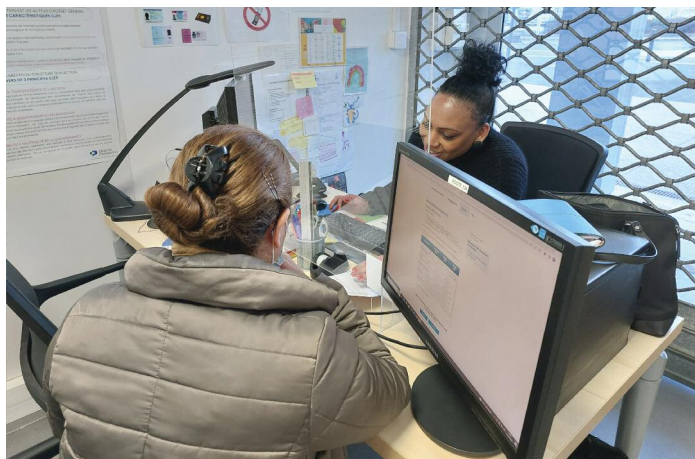




L'inclusion numérique se renforce à Montigny

14 millions de Françaises et de Français seraient en situation de fragilité numérique, selon l'Observatoire de l'inclusion numérique 2022 de la MedNum, coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique. Montigny-lès-Cormeilles ne déroge pas à ce constat et a décidé d'agir contre l'illectronisme (l'illettrisme numérique) et pour accompagner les habitants déboussolés face à l'usage des outils numériques.

Pour trouver de l'aide localement, deux solutions :



➤ L'ESPACE PIMMS (Point information médiation multi-services) quartier de la gare.

Labellisée Maison France Services, cette structure intercommunale fête son premier anniversaire d'existence le 11 avril. Les 6 médiatrices ont pour but de faciliter les relations des usagers avec les services publics et les opérateurs privés. Un dossier à constituer auprès de la Caisse Nationale des Allocations Familiales ? Une inscription au permis de conduire à faire ou encore un changement d'adresse à déclarer auprès de la préfecture ? Voici quelques-unes des démarches, sur plus d'une centaine, pour lesquelles les habitants peuvent être aidés. « Nous recevons entre 400 et 600 personnes par mois, en grande majorité de Montigny », explique Farid Issolah, responsable du PIMMS, « l'idée ce n'est pas de faire à la place des usagers mais de faire avec eux, nous sommes vraiment un tremplin vers l'autonomie numérique ». Deux projets cette année : mener, en partenariat avec Engie, des rencontres pour aider les personnes en difficultés à régler leurs factures d'électricité en vérifiant les aides auxquelles elles sont éligibles ; créer des ateliers avec la SNCF pour mieux orienter les habitants en matière de mobilités. Le PIMMS reçoit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture le vendredi matin), uniquement sur rendez-vous.

PIMMS 2 résidence de la gare à Montigny.
Contacts : tél. 01 86 23 06 45 ou par e-mail : valparisis@pimmsmediation.fr



➤ UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE Espace Nelson-Mandela

Depuis novembre 2021, Alison Bourdier, conseillère numérique France Services employée par la Ville, reçoit plusieurs dizaines d'Igny-montain(e)s chaque semaine dans les locaux du service municipal de la jeunesse. Ici, l'accompagnement se fait individuellement ou en groupe tous les mercredis matins et vendredis après-midi. Alison accompagne les habitants, jeunes et moins jeunes, dans toutes leurs démarches administratives en ligne. Mais son rôle ne s'arrête pas là : « Je constate tous les jours la fracture numérique. Certains habitants, adultes et seniors en tête, sont en grandes difficultés. Parfois, ils ne savent même pas manipuler une souris ou un clavier », explique Alison qui travaille en partenariat avec le PIMMS. Elle propose ainsi des cours informatiques pour apprendre notamment à utiliser un ordinateur, à faire de la retouche photo, à créer une boîte mail, à utiliser un objet connecté ou encore à se servir d'un smartphone. Des ateliers ont également lieu dans le fab-lab de la Ville, école Yves-Coppens, avec les seniors et les écoles. Chacun s'essaye à la personnalisation d'objets, à l'aide d'outils numériques. « Une façon de leur prouver que le numérique est accessible à tous », résume Alison qui accompagne environ 1000 Igny-montains chaque année. Accompagnement informatique du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Prise de rendez-vous obligatoire.

ESPACE NELSON-MANDELA Avenue Aristide Maillol.
Contacts : tél. 01 30 26 36 50 ou par e-mail : alison.bourdier@ville-montigny95.fr

AGENDA

Avril 2023

JEUDI 6

► CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du conseil municipal, à 19h, à l'Hôtel-de-Ville.

DU 7 AU 23

► EXPOSITION GERMINATION

Vernissage le vendredi 7 avril à 19h

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.

Maison des talents-espace Corot Grande rue

LUNDI 10

► CHASSE AUX ŒUFS

Pour les 3/11 ans organisée par la MLC.

A partir de 14h30, parc de l'Hôtel-de-Ville.

Inscriptions obligatoire

(3€ adhérent, 3,5€ Ignymontain,

4€ extérieur) : Contact : 01.75.40.91.01

JEUDI 13

► COLLECTE DE SANG

Salle René-Char de 14h30 à 19h30

SAMEDI 15

► SALON DU CADRE DE VIE

Parvis Picasso de 11h à 17h

(lire aussi en p. 8)

► LE PICA SHOW

Centre culturel Picasso, à 20h30

Réservations sur www.montigny95.fr

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16

► RUN ARCHERY

Compétition et découverte de la discipline qui allie tir-à-l'arc et course à pied.

A partir de 14h30 le samedi,

10h30 le dimanche.

Infos et inscriptions (avant le 13 avril) sur

<https://archersmontignylescormeilles.fr>

DIMANCHE 30

► HOMMAGE AUX VICTIMES ET AUX HÉROS DE LA DÉPORTATION

Place de la Libération à 11h.



© Christine Coquelleau

STAND-UP

et humour sur la scène de Picasso !

Vous avez envie de rire ? Quatre humoristes monteront sur la scène du Centre culturel Picasso à 20h30, samedi 15 avril prochain. **Ainsi qu'un invité de prestige : l'humoriste Redouane Harjane !** Présentation de cette grande soirée de l'humour, entièrement consacrée aux jeunes talents du stand-up, avec l'artiste Nam-Nam.

Quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes qui veulent se lancer dans le stand-up?

Il faut oser, ne pas avoir peur de s'entraîner, de profiter de petites scènes pour tester ses sketches. C'est comme une course de fond, au début c'est toujours compliqué de se produire et de ne pas avoir forcément le retour attendu, il faut analyser ce qui a marché ou non. Mais il faut persévérer et la mécanique se met en place au fur et à mesure.

PICA-SHOW

Tarifs : 25,50€, tarif Ignymontains : 20,50€, tarif réduit 15,50€. Billetterie en ligne : <https://billetterie.ville-montigny95.fr/>



Flashez ce QR Code pour visionner les vidéos du compte Instagram de Nam-Nam.

Présentez-nous le Pica-Show ?

C'est un plateau d'humour que nous faisons entre copains, John Sulo, Jason Brokerss, Christine Berrou et des guest stars qui se passeront le micro à tour de rôle. L'objectif est de réunir des artistes plus ou moins connus. Chacun avec son propre univers, une écriture unique et de nombreux sketches à savourer tout au long de la soirée.

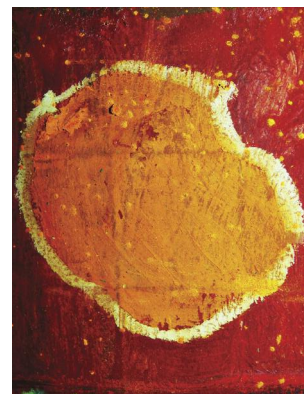
Comment avez-vous commencé le stand-up ?

J'ai eu envie de faire ce métier quand je suis allé voir Le Comte de Bouderbala. J'ai commencé, il y a 6 ans, dans les scènes ouvertes à Paris. Mes premières prestations, c'était avec des humoristes qui sont aujourd'hui au Paname Comedy Club comme Ayoub, Nart, Aubin. A côté du stand-up, je travaillais et je jouais le soir. Mais pour éviter un burn-out et pouvoir me consacrer à la scène, j'ai lâché mon emploi en 2018 et j'ai monté une boîte pour faire des prestations en free-lance.

EXPOSITION À COROT

Du 7 au 23 avril prochain, l'association *Hors-Cadre* expose ses œuvres à l'Espace Corot-Maison des talents. Cette exposition réunit plusieurs participants, des sculpteurs, des peintres professionnels ou amateurs. Pour ce mois d'avril, c'est le thème de la germination qui a été choisi, comme une renaissance, une explosion de lumière après la sortie de l'hiver. Hors Cadre est une association de développement culturel. Fondée en 1997, elle se donne pour objectif de mener des actions visant la démocratisation de la culture notamment par l'éducation à l'image, en direction des publics éloignés de l'offre culturelle.

Vernissage le vendredi 7 avril à 19h. Accès libre les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Grande-rue



COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

La maison au milieu de la mer Céruléenne

Auteur : TJ Klune - Éditeur : Desaxus



Linus Baker travaille au Ministère de la jeunesse magique et mène une existence tranquille. Un jour, il est convoqué par les Cadres extrêmement supérieurs qui vont lui confier une mission dangereuse et secrète. Il va devoir partir sur l'île de Marsyas où résident Arthur, le directeur d'un orphelinat ainsi que 6 pensionnaires, pour faire un rapport. Linus va-t-il choisir le cœur ou la raison ? Ce roman pour adolescent est une pépite. Vous ne trouverez pas un roman pleins d'actions mais des personnages attachants qui vous feront passer du rire aux larmes et que vous ne voudrez plus quitter à la fin du roman. De belles leçons de vies ainsi que de la magie viennent compléter cet univers. Un livre à lire absolument, qui ne vous laissera pas indemnes.

Médiathèque Georges Brassens, place de la Libération. Ouverte les mardis (14h-19h), mercredis (10h-19h), jeudis (14h-19h), vendredis (14h-19h) et samedis (10h-18h).



HISTOIRE

Il était une fois...

LE QUARTIER LALANNE

Le quartier Lalanne, à l'ouest de la commune, était autrefois composé de vergers. En cours de transformation, il s'agissait du plus vaste lotissement de Montigny.

Il est aménagé en 1927, par Fernand-Bommelle, un promoteur immobilier parisien. A sa mort, en 1944, il fait de Suzanne Masson, habitante du quartier, sa légataire. C'est elle qui poursuivra son activité de promoteur et décidera de l'aménagement du quartier privé jusqu'à la fin des années 1970 et l'élection de Robert Hue maire de la commune (en 1977). Les maisons et maisonnettes, contemporaines des « cités-jardins », sont construites au fur et à mesure. Avec ses allées de platanes, le quartier est typique d'un lotissement des années 1930. A la fin des années 1940, de nombreux lots restent à pourvoir.



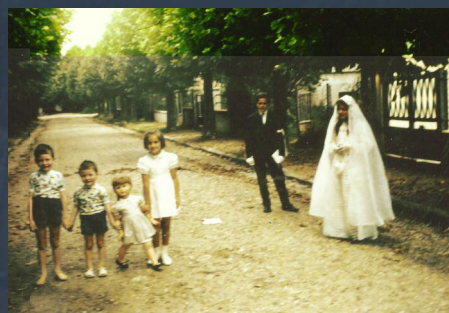
En 1927, une petite voie ferrée avait été installée au départ de la gare de Montigny-Beauchamp, en direction de la N14, pour permettre l'acheminement des matériaux de construction nécessaires à la création du lotissement (source : Histoire de Montigny-lès-Cormeilles, du village à la ville, 1800-1980, de Robert Hue).

L'école en bois

Comme tout nouveau quartier, le lotissement Lalanne a rapidement besoin d'équipements scolaires. Une école provisoire en bois est construite à l'emplacement actuel du centre de loisirs CIEL, avenue Fernand-Bommelle. Cet établissement est érigé dans l'attente de la construction de l'école Paul-Bert en 1938. Le groupe scolaire ouvre alors quatre classes aux enfants du nord de la commune. Parmi eux Madeleine Sédilot, aujourd'hui âgée de 91 ans, se souvient de sa première rentrée à l'âge de 5 ans dans l'école en bois avec sa maîtresse « Mlle Montassier ». Deux ans plus tard, elle intègre l'école Paul-Bert et a été une des premières élèves de l'établissement scolaire.



▲ Le neveu de Madeleine Sédilot, Stéphane, dans la rue Lucien Boxstael dans les années 60.



◀ Communion de la fille de Madeleine Sédilot, habitante du quartier depuis 90 ans, Myriam, en 1964. Elle est entourée de son frère, de sa sœur et de ses voisins, rue Lucien Boxstael.

Connaissez-vous l'origine du mot « Lanne » ?

Très répandu dans le Sud-Ouest, en particulier dans le département du Gers, « lannes » vient du gascon « lana » qui signifie lande, terre inculte, mais aussi parfois, comme pour le basque « landa », champ, terre labourable. Ce qui explique le nom du quartier Lalanne autrefois recouvert de champs.

Un air de campagne

« A cette époque, l'avenue Bommelle était un chemin de terre qui permettait d'accéder à la Nationale 14 et de relier la gare de Montigny aux carrières de gypse au village », se souvient Christian Fraisse, habitant du quartier depuis 1976, « quand je suis arrivé, il n'y avait que très peu de circulation et on faisait des courses en sac et d'autres jeux dans la rue ». Dans les années 1960, il y avait peu de commerces : une épicerie boulevard Victor-Bordier, tenue par André et Andréa Boye, à côté du Relais de la diligence, un hôtel-restaurant prisé par les routiers. A l'emplacement de l'actuel restaurant Le Palmier, à l'angle de l'avenue Fernand-Bommelle, se trouvait Le Cordon bleu, géré par Paul Pepage. Cet hôtel-bar était le lieu de rendez-vous des joueurs de pétanque, entre autres, « avec des bals tous les dimanches », juste après la Libération en 1945, se souvient Madeleine Sédilot. Irène Rapisarda-Foti se rappelle quant à elle du quartier dans les années 60 : « Je suis arrivée ici en 1959, j'avais 3 ans. C'était la campagne. Ma famille et moi venions de Paris. Il n'y avait aucun autre commerce que des bois. Les routes n'étaient pas goudronnées. C'était de la terre battue avec du silex. Entre l'avenue Fernand-Bommelle et la rue Serge-Launay, il y avait un champ avec deux vaches. Le fermier avec son camion faisait le tour du quartier et distribuait le lait. J'ai beaucoup de souvenirs de cette campagne, je l'appelais ma campagne heureuse ».



Dans le prochain numéro... Retrouver l'histoire de Montigny pendant l'Occupation. Vous avez des photos ou des documents sur ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Depuis plusieurs semaines, l'opposition municipale parle des grèves sans jamais donner son point de vue sur la réforme des retraites. A-t-elle peur d'être incomprise par les Ignymontains ?

Pour la majorité municipale c'est clair : il faut abandonner l'idée du gouvernement d'obliger les gens à travailler jusqu'à 64 ans. Aussi, alors que beaucoup d'enseignants et de personnels municipaux font grève, l'opposition tente de lancer une polémique locale sur l'accueil des élèves durant ces périodes.

Pour notre part, nous confirmons que le service minimum que l'Education Nationale n'est pas en mesure d'organiser est également très difficile à mettre en place localement quand la grève est très suivie, ce qui est le cas actuellement. La municipalité a bien conscience des gênes que cela peut occasionner sur le quotidien des familles et elle travaille à les réduire au maximum mais nous ne prendrons pas le risque de mettre des adultes non formés à l'accueil des enfants pour remplacer les enseignants et les animateurs !

L'opposition municipale réclame la gratuité de l'accueil. Ce n'est pas raisonnable. Tout le monde connaît la situation financière des villes. Montigny est bien gérée et nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts. Mais nous devons faire attention. Aussi il paraît normal de solliciter les usagers lorsqu'il y a un service rendu. Nous demandons donc aux parents de participer (entre 0,67€ et 1,78€ en fonction du quotient) à l'accueil de leurs enfants. De surcroît, soulignons qu'en temps normal, les tarifs de la restauration et du périscolaire à Montigny comptent parmi les plus bas du département.

Loin des polémiques régulières de l'opposition, nous poursuivons notre travail, avec responsabilité et calme, pour toujours améliorer notre ville et le quotidien des habitants.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Pour une qualité et une continuité du service public dans les écoles de Montigny

Lors du Conseil Municipal du 9 février 2023, nous avons voté contre la délibération concernant la création d'un tarif encadrement pendant les grèves dans les écoles de la ville.

Les mouvements de grèves dans les écoles ne sont pas une nouveauté et jusqu'à présent les repas du midi et les goûters étaient fournis par la ville via le prestataire de restauration : soit un repas froid ou bien un "repas grève" qui permettait à chaque enfant de déjeuner à la cantine.

Désormais, en cas de grève, M. le Maire et ses élus de la majorité ont décidé de demander aux parents d'apporter les repas de leurs enfants et en plus de leurs faire payer un tarif qui représente 3/4 du prix habituel le "tarif encadrant". C'est donc la double peine !

Nous trouvons cela injuste encore plus aujourd'hui dans une situation de crise économique et d'inflation extrême des prix (alimentaires, énergétiques...) que nous subissons tous.

Le saviez-vous ?

Nous sommes également surpris de voir que la ville ne met pas en place le SMA (Service Minimum d'accueil).

Un dispositif pourtant obligatoire depuis 2008 (loi n° 2008-790 du 20 août 2008), pour les élèves, sur le temps scolaire, quand 25% des enseignants ou plus font grève dans une école. Nous constatons que certaines écoles de Montigny ont été tout simplement fermés lors des jours de grève !

Certes c'est un dispositif parfois compliqué à mettre en place mais visiblement M. le Maire et ses élus de la majorité ont tout simplement décidé de ne pas le mettre en place. Une décision que nous ne pouvons pas cautionner.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

Etat Civil

Naissances

Camara Luqman
Caumont Jules
Chougui Kaiën-Edyn
Ben Atia Taym
Faty Issam
Kammeugne Simo Léanne
Kernou Djana
Sellouma Mia
Tripiéd Pereira Lúcio
Yahiaoui Aymen
Zaboubi Lycia
Zidani Noor

Mariages

Aslan Kemal
et Mohammadi Ciamony
Delater Cédric et Liu Jing
Eroglu Mikail
et Gurbuz Esra
Fernandes Kévin
et Douillet Stéphanie
Milfort Jean
et Felix Wiseline

Décès

Aubinaud Jean-Pierre
Barrat veuve Giroire Yolande
Berry Nicole
Bweluzeyi Lazare
Chamsdine Abdellatif
Clerc veuve Lecollinet Louise
Geton Elysée
Hallier Christophe
Lacourt Claude-André
Oubaki veuve Zerguit Fatima
Pimont Didier

A SAVOIR

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ POUR DEMANDER VOTRE PASSEPORT !

A l'approche des vacances d'été, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport. Pour éviter l'afflux de demandes et des délais d'attente trop longs, il est important de vérifier dès maintenant la validité de vos papiers et de contacter la mairie si vos cartes ne sont plus à jour. Pour simplifier les démarches, il est possible de faire une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport en ligne sur le site <https://www.ants.gouv.fr>

Renseignements au service Etat civil – Mairie Picasso.
Tél. 01 30 26 30 26.

ÉLAGAGE DES ARBRES

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) recommande de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre la mi-mars et la fin août afin de respecter la période de nidification des oiseaux. Merci d'en tenir compte si vous possédez un jardin. **Pour plus d'informations : lpo.fr**

DON DU SANG

La prochaine collecte a lieu le jeudi 13 avril prochain, entre 14h30 et 19h30, salle René Char. Cette collecte est organisée par l'établissement français du sang (EFS) et l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis. Pour réduire le temps d'attente, pour bénéficier du meilleur accueil et pour renforcer le respect des consignes de sécurité, prenez rendez-vous dès maintenant ! Cliquez sur « Rendez-vous en ligne » de la page d'accueil du site [dondesang.efs.sante.fr](https://www.dondesang.efs.sante.fr) ou sur l'appli Don de sang.

UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS

Le Syndicat Emeraude, qui assure la collecte des déchets sur le territoire, est partenaire d'Emmaüs. L'association est présente, sur l'éco-site du Plessis-Bouchard tous les derniers samedis du mois, soit le 29 avril prochain, de 10h à 15h. C'est l'occasion de vous débarrasser de tous les vieux objets qui vous encombreront : tables, chaises, meubles, appareils électriques, jouets, vêtements... Ces objets seront réparés si nécessaire puis mis en vente ou donnés à des familles en difficulté. La vente de ces objets permet de pérenniser la vie de la communauté et des compagnons et participe également à la réduction des déchets.

Infos : 01 34 11 92 92 ou
sur www.syndicat-emeraude.com
Syndicat Emeraude, 12 rue Marcel Dassault

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



Hommage À JEAN MAUVOISIN

Les habitués du Secours populaire de Montigny le connaissent bien. Fidèle au poste depuis 6 ans, Jean Mauvoisin, originaire de la Manche, est décédé mercredi 22 mars dernier à l'âge de 71 ans. Retraité après de nombreuses années de travail dans une entreprise de matériel de propreté, Jean avait choisi de donner de son temps aux autres. Les lundis et les jeudis, à bord de son estafette grise relookée aux couleurs de l'association, il se rendait à Carrefour pour récupérer les denrées qu'il distribuait ensuite au local du « Secours pop ». L'été, il accompagnait les enfants de l'association au bord de la mer, lors de la journée des oubliés des vacances. « C'était un pilier du Secours populaire. Il était disponible, courageux, aimable et souriant mais avait tout de même son petit caractère. Jean avait le sens de l'organisation. Nous nous sommes rencontrés grâce à nos enfants qui côtoyaient le même lycée et jouaient au handball ensemble. Son épouse, Maria, décédée en 2020 faisait partie de la FCPE du lycée avec ma femme », se souvient Lucien San-Biago, son ami de longue date. Jean Mauvoisin était aussi très bricoleur. Il avait acheté une Renault 4L beige et une estafette qu'il avait eu du mal à réparer. Mais Jean, c'était également ce militant communiste qui participait chaque année à l'organisation de la fête de l'humanité. Membre du CCAS, en qualité de représentant des associations caritatives, il tenait également en tant qu'assesseur les bureaux de vote depuis 2014. « C'était un bénévole discret et très engagé », souligne Dominique Conty, secrétaire générale du Secours populaire de Montigny, « il était toujours partant quelle que soit l'action à mener. Il donnait beaucoup de son temps. Il va beaucoup nous manquer ! ». Jean-Noël Carpentier, Maire, s'associe à la tristesse de sa famille et de son fils Guillaume, agent au service municipal de la jeunesse. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.



CENTRE
CULTUREL
PICASSO

Sam
15
avril

.....
20H30



LE PICA-SHOW

HUMOUR

ARTISTES :
CHRISTINE BERROU - JOHN SULO - NAM-NAM - JASON BROKERSS

SPÉCIAL GUEST
L'HUMORISTE
**REDOUANE
HARJANE**



Réservation sur
montigny95.fr



 Ville de
Montigny
Lès Corneilles